

Dossier d'inscription

Section Sportive Scolaire Nautique

(Entrée en 6^{ème} 2024/2025)

Collège La Rivière d'Etel, 11 rue de la Barre, 56410 Etel

Secrétariat du collège | 0297553092 |
ce.0560009f@ac-rennes.fr

DOSSIER à retourner avant le 19 avril 2024

IDENTITE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon / Fille :

Adresse postale :

Email :

CHOIX D'ACTIVITE

UN SEUL CHOIX POSSIBLE

Choix exclusif :

- ☐ **WAVE-SKI** (canoë-kayak)
- ☐ **VOILE** (voile légère et planche à voile)

Choix multiple :

- ☐ Choix 1 **WAVE-SKI**, choix 2 **VOILE**
- ☐ Choix 1 **VOILE**, choix 2 **WAVE-SKI**

Cadre réservé à la commission de sélection :

Avis :

- ☐ Admis
- ☐ Refusé
- ☐ Liste d'attente

Activité retenue :

Les places étant limitées, le candidat qui n'est pas retenu sur son choix 1 postule automatiquement sur son choix 2.

Le candidat qui choisit un choix exclusif, ne postulera pas sur l'autre activité en cas de refus. Aucune priorité ne sera accordée au choix exclusif.

Le candidat doit également faire une demande d'inscription au Collège La Rivière d'Etel pour son entrée en 6^{ème}

DOMICILE

Nom du responsable légal (père – mère – tuteur) :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone portable :

Nom du responsable légal (père – mère – tuteur) :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone portable :

SCOLARITE

Nom et adresse de l'établissement scolaire fréquenté cette année :

Classe :

AVIS DE L'ENSEIGNANT

Nom de l'enseignant de la classe :

Avis :

SAVOIR NAGER

Le candidat atteste « Savoir Nager » (Chute arrière et nage 25m en eau profonde, passage sous un obstacle) :

☐ OUI

☐ NON

EXPERIENCE SPORTIVE

Sport pratiqué dans un club affilié	Nom du club	Nombre de séances par semaine	Résultats (si pratique en compétition)
Sport pratiqué hors club		Fréquence de pratique	Résultats (si pratique en compétition)

Commentaire éventuel sur la pratique sportive :

PIECES A FOURNIR

- ☐ Dossier de candidature dûment rempli
- ☐ Bulletins scolaires de l'année en cours
- ☐ 1 Enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
- ☐ Un chèque de 30 euros à l'ordre de l'Association Sportive du collège d'Etel (Adhésion à l'AS obligatoire pour l'année 2024/2025). Dans le cas d'une réponse négative le chèque ne sera pas encaissé.

(Les dossiers incomplets ne seront pas retenus)



Contrat d'engagement moral

La mise en place de la section sportive scolaire nautique du collège La Rivière d'Etel représente à la fois un investissement humain, financier et structurel important de la part du collège mais aussi un engagement total de la part de l'élève.

Il est donc nécessaire que le candidat retenu respecte sur le long terme le processus de formation qu'il a choisi de suivre à ce jour. Nous souhaitons, par la signature de ce contrat d'engagement moral, responsabiliser le jeune face à ses choix. Il devra donc répondre à diverses exigences sur le plan sportif, scolaire et relationnel.

Je soussigné

Demeurant à

M'engage :

- ☞ A suivre assidûment les formations sportives et scolaires et donc à respecter les horaires et à prévenir en cas d'impossibilité.
- ☞ A adhérer à l'association sportive du collège et à participer aux « temps forts » proposés par l'AS (cross UNSS, compétitions de voile, canoë-kayak...)
- ☞ A respecter le matériel, les règles, consignes de travail et décisions de l'encadrement.
- ☞ A avoir un langage et un comportement sportif et extra sportif humble et respectueux des règles et des êtres.

Fait à

Le.....

Signatures :

L'élève :

Les parents ou responsable légal :

Droit à l'image

Dans le cadre de la section sportive scolaire nautique, des photos et des vidéos sont réalisées. Elles peuvent apparaître dans le journal du collège et sur le site internet.

Elles peuvent illustrer des articles ou des sites de pédagogie choisis en fonction de leur sérieux et sans caractère lucratif.

Enfin elles peuvent être utilisées pour la promotion des activités réalisées dans l'établissement.

Nous sollicitons votre autorisation pour ces utilisations des photographies ou vidéos représentant votre enfant.

Je soussigné.....demeurant à.....

autorise gracieusement pour mon fils / ma fille

le collège La Rivière d'Etel à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le collège La Rivière d'Etel à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre scolaire.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par le collège sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, communication, site internet, réseaux sociaux.

Le collège La Rivière d'Etel s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à

Le.....

Signature (s) (précédé de la mention « lu et approuvé »)



FONCTIONNEMENT

La section Sportive Scolaire du collège d'Etel permet de combiner un parcours scolaire traditionnel de la 6^{ème} à la 3^{ème} (heures de cours identiques aux autres classes) avec une expérience sportive nautique supplémentaire (3 heures en plus par semaine).

En entrant en 6^{ème}, les élèves ont le choix de s'inscrire en Voile (voile légère et planche à voile) ou en Canoë-Kayak (wave-ski).

L'entrée en section sportive scolaire nautique vaut pour l'ensemble du cursus (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Il n'est pas possible de combiner la section sportive avec les autres options proposées par le collège (Latin, LCE...)

Nous attendons ainsi un engagement fort des élèves dans ce cursus spécifique. (scolaire et sportif)

Public concerné :

Les élèves de CM2 candidats à une entrée en 6^{ème} au collège la Rivière d'Etel. En cas de place disponibles les élèves de 6^{ème} ou de 5^{ème} peuvent candidater.

Les candidats doivent être sportifs et motivés. Les débutants sont acceptés pour les entrées en 6^{ème} et 5^{ème}.

Objectifs :

- Découvrir et se perfectionner dans une activité nautique (voile ou wave-ski)
- Former un marin et un citoyen lucide et autonome, connaisseur de sa pratique et respectueux du milieu dans lequel il évolue
- Intégrer un parcours de formation pluridisciplinaire et porteur de réussite au collège

Fonctionnement :

Une fois par semaine, le jeudi après-midi (6^{ème} et 5^{ème}) ou le vendredi après-midi (4^{ème} et 3^{ème}) les élèves pratiquent la voile ou le canoë-kayak en partenariat avec le Cercle Nautique de la Ria d'Etel. Les activités sont encadrées par des moniteurs du CNRE ou par un enseignant d'EPS tous qualifiés et diplômés. En fonction des contraintes d'emplois du temps les créneaux de sections sportive pourront se terminer à 17h00, 17h30 ou 18h00.

Pendant la période hivernale (de décembre à février), les élèves ont 2h d'EPS et une heure de théorie (ayant pour thème le milieu sportif et maritime).

La pratique sportive peut-être prolongée avec la participation à l'Association Sportive du collège (le mercredi après-midi) et les compétitions UNSS ainsi que par la pratique au sein du CNRE le mercredi après midi et le samedi.

Actions :

La Section Sportive Scolaire s'inscrit dans des projets ambitieux tout au long du cursus de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

- Sorties pédagogiques ; « Cité de la Voile »...
- Travail sur des thématiques spécifiques (diététique, dōpage, le haut-niveau...)
- Temps forts ; classe de neige, mini-croisière...
- Actions « Génération 2024 » (en lien avec les JO de Paris 2024)
- Travail interdisciplinaire avec une équipe pédagogique volontaire.
- Suivi scolaire sur l'ensemble du cursus par le coordinateur de la section sportive.

Dépôt des candidatures :

Un dossier de candidature est à retirer lors des « Journées Portes Ouvertes » ou sur le site de internet du collège. Ce dossier sera directement adressé à Monsieur ROGER, coordinateur de la section sportive sous couvert de Monsieur Israel Principal du collège avant **le vendredi 19 avril**.

Conditions d'admission :

Après examen du dossier de candidature sur le niveau scolaire et le profil sportif, les candidats présélectionnés seront convoqués pour un test sportif et un entretien **le mercredi 15 mai**

Une réponse définitive sera donnée le 27 mai.